



DG/7/6...../2013

Rabat, le 21 juin 2013

Note
à l'attention de Monsieur le Ministre

Objet : Réunion avec le Chargé d'Affaires a.i. du Paraguay à Rabat.

Réf : Ma Note N° 1011 du 18 juin 2013.

Faisant suite à mon envoi, cité en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai reçu, le 20 juin 2013, à sa demande, le Chargé d'Affaires a.i. du Paraguay à Rabat, M. Juan Angel Dellavedova, qui a souhaité aborder, notamment, les perspectives qui pourraient se dessiner dans le développement des relations bilatérales entre le Maroc et le Paraguay suite à la visite effectuée à Assomption, le 11 juin dernier, par Monsieur le Ministre Délégué.

Le diplomate paraguayen, qui a précisé ne bénéficier d'aucune information au sujet de cette visite, a souhaité s'enquérir des résultats des rencontres tenues à Assomption par Monsieur le Ministre Délégué.

M. Juan Angel Dellavedova, a ainsi été informé, brièvement, du contexte de cette visite, en lui rappelant qu'elle visait à initier des contacts avec les autorités paraguayennes entrantes et les membres de l'équipe de transition gouvernementale, avant la date de la cérémonie d'investiture du Président élu, fixée au 15 août 2013, ce, afin de les sensibiliser sur l'inopportunité de la décision qui avait été prise par le Paraguay de rétablir ses relations diplomatiques avec la pseudo « RASD », en août 2011, et de les amener à envisager un changement dans la position de ce pays concernant notre Cause Nationale.

Il a été souligné que les entretiens de Monsieur le Ministre Délégué avec le Président paraguayen élu, M. Horacio Cartes, de même qu'avec Mme Leila Rachid, proche collaboratrice de ce dernier et membre de l'équipe de transition gouvernementale, ont porté sur les moyens de relancer la dynamique initialement engagée entre le Maroc et le Paraguay et sur la nécessité, à cet effet, d'une révision de la position de ce pays sur la question du Sahara.

Il a été précisé que l'initiative marocaine a été particulièrement appréciée par le Président élu et Mme Leila Rachid avec qui les entretiens ont enregistré des résultats positifs.

Le Chargé d'Affaires a.i. paraguayen a tenu à exprimer « sa satisfaction quant à ce nouveau pas » suscité par la visite de Monsieur le Ministre Délégué à Assomption.

Par la suite, le diplomate paraguayen a indiqué qu'il a été destinataire d'un courrier de son Ministère, daté du 17 mai 2013 et signé par le Ministre paraguayen des Relations Extérieures par intérim, M. Antonio Rivas Palacios, au sujet de la contribution financière accordée, dans le passé par notre pays, au profit d'un

programme social paraguayen de construction de dispensaires intitulé « Renforcement du réseau d'assistance en matière d'attention médicale en faveur des communautés d'extrême pauvreté des villes de Guaira et de Caazapa ».

Dans son courrier, M. Rivas Palacios rappelle que les fonds accordés par le Maroc au profit de ce programme et approuvés par le Gouvernement paraguayen par Décret daté du 08 novembre 2010, s'élèvent à un montant total de 700.000 dollars US, mais que notre pays n'a versé jusqu'à présent que 350.000 dollars US.

Aussi, M. Rivas Palacios a demandé au Chargé d'Affaires a.i. paraguayen d'intervenir auprès de notre Département afin que le montant restant de la contribution marocaine puisse être versé au Gouvernement paraguayen.

Dans ce cadre, M. Delladova a souhaité connaître quels seraient les éléments de réponse à transmettre en l'objet à son Ministère.

A ce sujet, j'ai rappelé au Chargé d'Affaires a.i. paraguayen que l'ensemble des initiatives qui avaient été entreprises, dans le passé, avec son pays, dans le cadre de la dynamique de renforcement des relations et de la coopération bilatérales initialement engagée avec le Paraguay avaient été interrompues suite à la décision d'Assomption de rétablir les relations diplomatiques avec la pseudo « RASD », d'où la décision du Maroc de suspendre, entre autres mesures, sa contribution au programme social en question.

Il a été précisé, à ce sujet, que la reprise de toute coopération bilatérale est conditionnée par une révision de la position du Paraguay sur la question du Sahara, en invitant le Chargé d'Affaires a.i. à rappeler à son Ministère, dans sa réponse au courrier de M. Rivas Palacios, les éléments suscités.

Le Chargé d'Affaires a.i. paraguayen a fait part de sa compréhension à ce sujet, en informant qu'il était conscient de la situation et qu'il allait répondre au courrier lui ayant été transmis sur la base des éléments fournis.

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, copie du courrier en question.